

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Réception par le préfet : 08/07/2016

Publication : 08/07/2016

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 23 JUIN 2016

DECISION

Numéro 16 - 06 - 053

Décision 1 : L'approbation des tableaux des effectifs suite aux avis rendus par les instances consultatives.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 17 juin 2016 s'est réuni le 23 juin 2016 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Afin de prendre en compte les avis rendus par les instances paritaires en fin d'année 2016 et ainsi de permettre à l'autorité territoriale de prendre les décisions de nominations correspondantes, le tableau des effectifs pourrait être arrêté de la façon suivante à la date du 1^{er} juillet 2016 (cf. annexes ci-jointes) :

- ✓ filière sapeurs-pompiers : 552 postes budgétaire (dans l'hypothèse de l'intégration d'un capitaine de sapeur-pompier professionnel dans la filière administrative)
- ✓ filière administrative : 62 postes budgétaires,
- ✓ filière technique : 38 postes budgétaires,

Il est rappelé que les nominations envisagées nécessitent de créer les emplois correspondants en supprimant les emplois de la strate d'origine.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

A la date du 1^{er} juillet 2016, le tableau des effectifs de la filière administrative tel que mentionné en annexe 1 est approuvé.

Article 2 :

A la date du 1^{er} juillet 2016, le tableau des effectifs de la filière technique tel que mentionné en annexe 2 est approuvé.

Article 3 :

A la date du 1^{er} juillet 2016, le tableau des effectifs de la filière sapeurs-pompiers tel que mentionné en annexe 3 est approuvé.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160623-16-06-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2016

Publication : 08/07/2016

Tableau des effectifs : filière administrative

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160623-16-06-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2016

Publication : 08/07/2016



			Emplois théoriques au 01/01/2016	Emplois pourvus au 31 mai 2016		Modifications proposées : suppressions et créations		Emplois théoriques au 30/06/2016
				Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	
Filière administrative : catégorie A	Cadre d'emploi des attachés territoriaux	Directeur	1	1	1	0	0	1
		Attaché principal	2	1	1	0	0	2
		Attaché	5	5	5	+1 +1	+2	7 ⁽¹⁾
		Sous -Total	8	7	7	+2	+2	10
Filière administrative : catégorie B	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 1ère classe	5	5	4,8	0	0	5
		Rédacteur principal 2ème classe	3	3	3	-1	-1	2
		Rédacteur	4	4	4,7	0	0	4
		Sous -Total	12	12	12,5	0	0	11
Filière administrative : catégorie C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	Adjoint administratif principal 1ère classe	6	6	5,6	0	0	6
		Adjoint administratif principal 2ème classe	19	18	17,2	0	0	19
		Adjoint administratif 1ère classe	12	12	11,2	0	0	12
		Adjoint administratif 2ème classe	4	4	3,8	0	0	4
		Sous -Total	41	40	37,8	0	0	41
TOTAL			61	59	57,3	+1	+1	62

Tableau des effectifs : filière technique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160623-16-06-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2016

Publication : 08/07/2016
Modifications proposées : suppressions et créations

		Emplois théoriques au 01/01/2016	Emplois pourvus au 31 mai 2016		suppressions et créations		Emplois théoriques au 30/06/2016
			Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	
Filière technique : catégorie A	Cadre d'emploi des ingénieurs en chefs territoriaux	Ingénieur général	0	0	0	0	0
		Ingénieur en chef hors classe	0	0	0	0	0
		Ingénieur en chef	1	1	0	0	1
		Sous -Total	1	1	0	0	1
	Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux	Ingénieur hors classe	0	0	0	0	0
		Ingénieur principal	4	4	+1	+1	5
		Ingénieur	1	1	-1	-1	0
		Sous -Total	5	5	0	0	5
Filière technique : catégorie B	Cadre d'emploi des techniciens territoriaux	Technicien principal 1ère classe ⁽¹⁾	4	5	+1	+1	5
		Technicien principal 2ème classe	7	6	-1	-1	6
		Technicien	0	0	+1	+1	1
		Sous -Total	11	11	+1	+1	12
Filière technique : catégorie C	Cadre d'emploi des agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	1	0	0	1
		Agent de maîtrise	2	2	0	0	2
		Sous-total	3	3	0	0	3
	Cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique principal 1ère classe	1	0	0	0	1
		Adjoint technique principal 2ème classe	3	4	0	0	3
		Adjoint technique 1ère classe	1	1	0	0	1
		Adjoint technique 2ème classe	13	12	-1	-1	12
		Sous -Total	18	17	-1	-1	17
	TOTAL		38	37	37	0	0

(1) Un poste sera en doublure pendant 2 ans avant départ en retraite

Tableau des effectifs : filière des sapeurs-pompiers.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160623-16-06-053-DE

Accusé de réception
 Modifications proposées :
 suppressions et créations
 Réception par le préfet : 08/07/2016
 Publication : 08/07/2016
 Emplois théoriques

		Emplois théoriques au 01/01/2016		Emplois pourvus au 31 mai 2016		Nombre de postes		Nombre d'ETP	
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie A	Cadre d'emploi des capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels	Colonel	3	3	3,6				3
		Lieutenant-colonel	8	8	9,6				8
		Commandant	15	15	18	+1			16
		Capitaine ⁽¹⁾	30	30	35,6	+4 -2	+3,6		32
		Sous -Total	56	56	66,8	+3	+3,6		59
	Cadre d'emploi des médecins et pharmaciens	Médecin classe exceptionnelle	1	1	1,2	0	0		1
		Médecin 1re classe	1	0	0	0	0		1
		Pharmacien 1re classe	1	1	1,2	0	0		1
		Infirmier d'encadrement	1	1	1,2	0	0		1
		Sous -Total	4	3	3,6	0	0		4
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie B	Cadre d'emploi des lieutenants	Lieutenant hors classe	4	4	4,8	+1	+1,2		5
		Lieutenant première classe	42	28	33,6	-4 -1	-6		37
		Lieutenant deuxième classe	2	2	2,4	0	0		2
		Sous -Total	48	34	40,8	-4	-4,8		44
Cadre d'emploi des infirmiers	Infirmier principal	3	3	3,6	0	0		3	
	Infirmier	1	1	1,2	0	0		1	
	Sous -Total	4	4	4,8	0	0		4	
Sous-total officiers de sapeurs-pompiers		112	97	116	-1	-1,20		111	
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie C	Cadre d'emploi des sous-officiers	Adjudant ⁽²⁾	108	107	118,8	0	0		108
		Sergent ⁽³⁾	200	200	224,6	0	0		200
		Sous -Total	308	307	343,4	0	0		308
	Cadre d'emploi des sapeurs et caporaux	Caporal-chef	15	15	15,6	+12	14,4		27
		Caporal	78	78	80,4	-12+1	-14,4		67
		Sapeur ⁽⁴⁾	40	34	34	0	0		39
		Sous -Total	133	127	130	0	0		133
Sous-total sapeurs-pompiers non officiers		441	434	473,4	0	0		441	
TOTAL		553	531	589,4	0	0		552	

(1) en cas d'intégration d'un capitaine de sapeur-pompier professionnel dans la filière administrative

(2) plus 10 nominations à titre social

(3) le nombre d'emploi de commandement des non officiers est fixé à 226 ETP

(4) 10 recrutements de SPP NO à venir